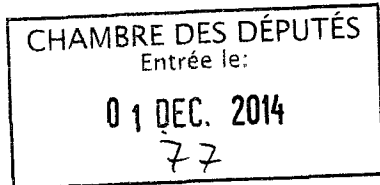


**Heure de questions du 2 décembre 2014**

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2014



Monsieur Mars DI BARTOLOMEO  
Président de la Chambre  
des Députés

LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser lors de l'heure de questions du mardi 2 décembre 2014 une question orale à Madame la Ministre de la Santé concernant l'organisation du service obstétrique à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015 dans les maternités du CHDN et du CHEM au vu de la dénonciation de la convention afférente de la part des pédiatres.

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

Edy MERTENS  
Député